

BUREAU DU PARC
Réunion du 11 mars 2020
à la Maison du Parc – Saint Côme du Mont
50500 CARENTAN LES MARAIS

Relevé de décisions

Extrait de délibération

B 2020/07 Finances locales : Divers : Convention de partenariat avec le Lycée agricole, horticole et de paysage de Coutances

Affiché le 03 AVR. 2020

Le Bureau du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin s'est réuni le 11 mars 2020 à Saint Côme du Mont - 50500 CARENTAN LES MARAIS, sous la présidence de Jean MORIN sur convocation des membres en date du 4 mars 2020.

Étaient présents :

Avec voix délibérative

Stéphan **BARRAULT**, Gabriel **DAUBE**, Michel **FAUVEL**, Nicole **GODARD**, Jean-Michel **GREEN**, Anne **HEBERT**, Laurent **HUET**, Jean-Marc **JOLY**, Françoise **LEROSSIGNOL**, Jocelyne **LEVAVASSEUR**, Jean **MORIN**, Jean-Marie **POULAIN**, Gérard **TAPIN**, Patrick **THOMINES**, Alexandra **UHLMANN**.

Étaient excusés :

Caroline **AMIEL**, Pierre **AUBRIL**, Hubert **DEJEAN DE LA BATIE**, Maryse **LE GOFF**, Pascal **MARIE**, Florence **MAZIER**, Nathalie **THIERRY**, Didier **VERGY**.

Étaient également présents (*Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin*) :

Audrey **GAUDRON**, Guillaume **HEDOUIN**, Fabienne **COLLINEAU**, François **STREIFF**, Vanessa **LEPASQUIER**

B 2020/07 Finances locales : Divers : Convention de partenariat avec le Lycée agricole, horticole et de paysage de Coutances

Dans le cadre du festival "bulles de campagne", consacré cette année à l'alimentation, les étudiants du lycée de Coutances se mobilisent pour réaliser des portraits de producteurs. Ils animeront un stand pour présenter les produits locaux et plus particulièrement ceux des producteurs rencontrés lors de la réalisation des portraits. Les étudiants se déplaceront dans une dizaine d'exploitations pour recueillir des données et mettre en forme des panneaux qui seront exposés au festival. Le Parc prend en charge les frais de déplacements des étudiants, sur justificatifs présentés par le Lycée.

Délibération : Dans le cadre du festival "Bulles de campagne", le Bureau du Parc autorise, à l'unanimité, le président à signer la convention de partenariat avec le Lycée agricole de Coutances pour la prise en charge des frais de déplacement des étudiants sur présentation des justificatifs.

Pour extrait certifié conforme,
Transmis en Préfecture le03. AVR. 2020.....

**Le Président du Parc
Jean MORIN**

PARC NATUREL REGIONAL DES MARAIS
DU COTENTIN ET DU BESSIN
5 Village Ponts d'Ouve
Saint-Côme-du-Mont
50500 CARENTAN-LES-MARAIS
Tél. 02 33 71 61 90 - info@parc-cotentin-bessin.fr

Accusé de réception en préfecture
050-255002552-20200403-DELIB_B2020_07-
DE
Date de télétransmission : 03/04/2020 2
Date de réception préfecture : 03/04/2020